



Collectif pour le maintien des bus en centre-ville et le MNLE93

DESCRIPTION DE NOTRE PROPOSITION

Nous avons étudié le permis d'aménagement de la place Jean Jaurès déposé par Plaine Commune et délivré par le Maire de Saint-Denis.

Nous souhaitons examiner la possibilité d'y permettre la circulation des bus, et nous faisons la proposition suivante le permettant.

Il suffit de modifier la bande de roulement prévue pour les services de sécurité le long de la mairie à l'est du projet

1. La voie de 4m de largeur (en bleu sur le plan joint) permet la circulation des pompiers (voir l'avis joint des services de sécurité)
2. La RATP demande une voie de 6 m pour faire passer les bus dans les deux sens (voir avis de la RATP ci joint). Il suffit donc d'élargir la voie pompiers de 2 m (en vert sur le plan). Cela est possible sans remettre en cause le projet.
3. Par contre cela nécessite d'employer des matériaux similaires à la voie pompiers (voir projet des sols du permis)
4. A noter que les bus vont devenir électriques ce qui supprime le bruit dans le centre-ville

NOTA : en orange sur le plan : trottoir existant sans modification